

Compte-rendu du Comité Directeur de ligue

Nîmes – 25 juin 2017

Le Comité Directeur a été convoqué le 15/06/2017 par Emmanuelle Ranchoup, Présidente de la Ligue d'Aïkido Languedoc-Roussillon.

Membres présents ou représentés :

Hervé Breton (repr.), Pierre Brun (repr.), Julien Cuny, Christian Fernandez de la Torre (repr.), Sylvie Gerbaix (repr.), Nathalie Hiessler, Jacques Lecomte, Franck Loiseau, Frédéric Lopez (repr.), Lucien Martinez, Lucien Merlet, Vincent Munier, Caroline Pappalardo, François Pottier, Emmanuelle Ranchoup, Gilles Rovere et Yolaine Trichet-Loiseau.

17 membres sur 17 sont présents ou représentés : le quorum est atteint.

Emmanuelle Ranchoup ouvre la séance à 15h30 et est secrétaire de séance.

Pour rappel, l'ordre du jour figurant dans la convocation peut être résumé ainsi :

1. POINT ADMINISTRATIF :

- a. approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 07/01/2017 ;
- b. point sur les licences et les clubs au 10/06/2017 ;
- c. réforme territoriale :
 - i. approbation des textes relatifs au futur Comité Interdépartemental (cf. statuts et règlement intérieur) ;
 - ii. désignation des 2 représentants du Comité Directeur au Comité Directeur de la future Ligue ;
 - iii. motion relative au nom de la future Ligue ;
 - iv. réflexions sur la mise en place d'un logo commun.

2. POINT TECHNIQUE :

- a. nouveaux BIFA et renouvellement à proposer à la Fédération ;
- b. nouveaux titulaires du Brevet Fédéral pour information ;
- c. nouveaux gradés ;
- d. examinateurs ;
- e. commission technique ;
- f. calendrier 2017/2018.

3. POINT FINANCIER :

- a. point sur la situation en cours ;
- b. don à l'ENA suite au stage Hommage à Maître Tamura (en plus de la cotisation Ligue de 16 € déjà payée) ?
- c. projet de budget prévisionnel 2017/2018.

4. POINT MATERIEL :

- a. tatamis : situation à ce jour pour Carcassonne et l'ANSD (François) ;
- b. achats de livres par la Ligue à revendre aux clubs et aux pratiquants.

1. POINT ADMINISTRATIF

a. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 07/01/2017

Emmanuelle Ranchoup demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur le compte-rendu du Comité Directeur du 07/01/2017.

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est mis aux votes et adopté à l'unanimité.

b. Point sur les licences et les clubs au 10/06/2017

Au 10/06/2017, la Ligue comptait 1188 licences (en fin de saison 2015-2016 la Ligue comptait 1349 licences) réparties sur 51 clubs.

Il est à noter :

- que quelques licences supplémentaires sont attendues (**actualisation au 30/06/2015 : 1195 licences sont enregistrées pour la Ligue**) ;
- qu'un club a fermé dans le Gard : St Hippolyte du Fort (départ pour raisons professionnelles de l'enseignant) ;
- que deux clubs ont rejoint la FFAAA (un dans le département 66, un autre dans le Gard même si ce dernier a conservé à ce jour une affiliation FFAB avec deux licences 2016-2017) et un la FAA dans les Pyrénées-Orientales ;
- que deux clubs se sont créés dans l'Hérault (Montarnaud et Béziers) ;
- qu'un club a été intégré à la FFAB à Montbazin (Hérault).

Des évolutions notées dans les départements et les clubs en positif comme en négatif, aucune règle ne peut vraiment être dégagée quant aux raisons justifiant une telle perte, sachant que :

- les chiffres de la FFAB sont à peu près stables après plusieurs saisons de perte ;
- que la Ligue LR FFAAA a également perdu des licences ;
- que la Ligue Midi-Pyrénées semble également avoir perdu des licences cette saison.

La majorité des clubs du territoire ont entre 5 et 30 licenciés, qui les rend fragiles en terme de finances, et si un seul diplôme d'enseignant existe dans ces clubs (un départ ou un arrêt pour une raison ou une autre de cet enseignant risquant alors de faire fermer le club).

Le Kyudo rejoignant la FFJDA à partir de la rentrée, une perte d'une soixantaine de licence est déjà à noter de manière certaine pour la saison 2017-2018 de ce fait.

c. Réforme territoriale

i. Discussion autour des noms des structures

❖ NOM DE LA FUTURE LIGUE

Emmanuelle relaie le souhait des pratiquants des Pyrénées-Orientales de voir le nom de la future Ligue composé des termes « Occitanie » et « Pays Catalan », afin d'avoir le nom complet « Occitanie – Pays Catalan », expliquant :

- que le directeur de la DRJSCS Occitanie a été contacté par Raymond Solano (président de la Ligue Midi-Pyrénées) qui n'a pas émis d'objection ;
- que la particularité de la région est d'avoir une double identité linguistique avec la langue Occitane et la langue

Catalane et que les Catalans sont particulièrement attachés au maintien de la particularité de leur identité au sein de la grande région.

Plusieurs interventions sur cette proposition arguent plutôt sur le fait qu'il faut maintenir la simplicité et s'en tenir au strict nom officiel de la région administrative, que la prise en compte des particularités est compliquée sur un territoire aussi grand, notamment.

Après échanges des arguments la proposition est mise aux votes :

- pour le nom « Occitanie » pour la future Ligue : 13 voix ;
- pour le nom « Occitanie – Pays Catalan » pour la future Ligue : 2 voix ;
- abstentions : 2 voix.

La proposition est rejetée à la majorité des voix présentes et représentées.

❖ NOM DU FUTUR COMITE INTERDEPARTEMENTAL

Emmanuelle précise qu'il a également été évoqué avec les représentants des Pyrénées-Orientales que le nom du futur Comité Interdépartemental puisse être Languedoc-Pays Catalan au lieu de Languedoc-Roussillon, le Pays Catalan recouvrant plus que le Roussillon.

La décision est mise aux votes pour le nom du futur Comité Interdépartemental :

- pour conserver le nom « Languedoc-Roussillon » : 6 voix ;
- pour adopter le nom « Languedoc-Pays Catalan » : 9 voix ;
- abstentions : 2 voix.

La proposition retenue à intégrer dans le vote des futurs textes est donc « Comité Interdépartemental Languedoc-Pays Catalan » (pour information, Michel Gillet et Jean-Pierre Horrie ont validé cette proposition fin juin 2017).

ii. Adoption des textes du futur Comité Interdépartemental

Les projets de statuts et règlement intérieur du futur Comité Interdépartemental sont présentés avec les modifications principales (les textes sont issus des modèles-types adoptés à l'Assemblée Générale fédérale de novembre 2016), et notamment la modification du calcul des voix pour les clubs (à savoir qu'un club aura 1 voix dès 3 licences recensées pour l'association – à condition qu'il soit à jour de ses cotisations bien entendu –, contre 11 à ce jour).

Leur vote sera soumis à l'Assemblée Générale extraordinaire (pour les statuts) et ordinaire (pour le règlement intérieur).

iii. Désignation des représentants du Comité Directeur au Comité Directeur de la future Ligue

Emmanuelle rappelle que le futur Comité Directeur de la nouvelle grande Ligue Occitanie sera composé à égalité de 3 membres de Midi-Pyrénées et 3 membres de Languedoc-Roussillon, sachant que les présidents de Ligue sont membres de droit.

Il y a donc deux personnes à désigner par vote à bulletin secret ; les bulletins avec les 4 noms des candidats sont distribués aux personnes en fonction de leur nombre de voix selon les procurations. Chacun est invité à ne laisser au maximum que deux noms par bulletin.

Le dépouillement est effectué par Julien CUNY et donne le résultat suivant : **François Pottier et Yolaine Trichet-Loiseau** sont désignés pour siéger au futur Comité Directeur de la nouvelle Ligue, avec **Emmanuelle Ranchoup**.

iv. Réflexion sur la mise en place d'un logo pour la future Ligue Occitanie

La commission Communication de la Ligue Midi-Pyrénées a transmis un document permettant de réfléchir aux éléments pour la création d'un logo pour la future Ligue.

La discussion qui s'ensuit fait ressortir les points suivants :

- la simplicité doit être de mise : il faut tout de suite pouvoir identifier le fait qu'il s'agit du logo d'une structure correspondant à la région Occitanie ;
- les techniques figurant sur les logos ne sont pas très satisfaisantes (y compris sur notre logo qui pourrait mériter une réflexion pour la définition d'un nouveau logo), sachant qu'en outre il n'est pas possible de réduire l'aïkido à une technique (et que les techniques de « vol », de projection font plus peur qu'autre chose) : le souhait est donc qu'il n'y ait pas de technique présente sur le logo ;
- certaines mentions doivent impérativement apparaître : « aikido », « FFAB », « Occitanie » ;
- le kanji « Aïkido » pourrait être intégré afin d'identifier immédiatement l'origine japonaise de la discipline ;
- la croix Occitane le drapeau Catalan doivent figurer sur le logo (reprise des éléments du logo régional).

Deux idées de logo sont évoquées (N.B. les visuels ont été réalisés après la réunion pour illustrer au mieux et sous réserve bien sûr des idées échangées oralement), à discuter avec Midi-Pyrénées pour trouver un accord :

| <p align="center">Logo calqué sur le logo de la région</p> <p align="center"><i>(si la Région autorise la reproduction de son logo – Nathalie qui a des contacts avec la Région Occitanie va essayer de se renseigner sur leur accord pour l'utilisation)</i></p> | <p align="center">Logo calqué sur le logo fédéral</p> <p align="center"><i>(si ce choix est retenu l'autorisation de la fédération devra être sollicitée)</i></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Idées à creuser....</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> | <p>Idée proposée avec « Ligue Occitanie » à ajouter dans le cercle... en haut plutôt (et FFAB en bas).</p> <div style="text-align: center;">  </div> |

2. POINT TECHNIQUE

a. Nouveaux BIFA et renouvellement à proposer à la Fédération

La liste des BIFA proposée par Jacques est validée par le Comité Directeur :

Les noms seront communiqués à la FFAB pour qu'elle puisse envoyer les nouveaux diplômes (avec le timbre de la saison 2017-2018) et les timbres de la saison 2017-2018 uniquement pour les renouvellements (à apposer sur le(s) timbre(s) précédent(s) du diplôme déjà obtenu).

b. Nouveaux diplômes d'enseignement

Les nouveaux diplômés pour la saison 2016-2017 sur la Ligue sont :

BF : 5 réussites (4 candidats du club de Villeneuve-lès-Avignon, 1 candidat du club de Perpignan et 1 candidat du club de Gignac).

Il est précisé par des tuteurs BF qu'il faut être très vigilant sur le niveau exigé ; si sur le papier le 1^{er} dan suffit pour se présenter à l'examen, il semble que lors de l'examen le niveau technique exigé soit plus élevé du fait du nombre de pratiquants expérimentés et bien plus gradés que Shodan qui se présentent dorénavant (d'autant plus que le BF est depuis cette saison un prérequis obligatoire pour le CQP).

En outre, les questions administratives sont assez peu vues pendant les WE de préparation, il ne faut donc pas hésiter à bien encadrer les stagiaires également sur ce point lors du tutorat en club.

CQP : 1 réussite (1 candidat du club de Villeneuve-lès-Avignon)

DEJEPS : 1 réussite (1 candidate du club Aïki-Tanren Montpellier)

c. Nouveaux gradés 2016-2017

- **Pas de session en février 2017 ni de candidats aux 3e et 4e dan sur cette période.**
- **Session de juin 2017 :**
 - Shodan (4 candidats admis sur 14) ;
 - Nidan (10 candidats admis sur 13) ;
 - Sandan (pas de candidat) ;
 - Yondan (1 candidat admis sur 3).

d. Examineurs

Pour rappel la liste peut être mise à jour chaque année.

Etre sur la liste est une condition nécessaire mais pas forcément suffisante pour être ensuite examinateur : le règlement CSDGE indique que les fédérations peuvent mettre en place des conditions de formation ; au niveau de la FFAB il est demandé d'un stage examinateur/enseignant tous les deux ans soit suivi, cette préconisation sera, comme indiqué lors du dernier Comité Directeur, respectée au maximum.

Pour information cette saison il n'y aura pas ce type de stage sur le territoire (une saison sur deux), il faudra aller en Provence ou en Midi-Pyrénées.

e. Commission Technique

Marc Pasquet a fait part de son souhait d'intégrer la Commission Technique.

Celle-ci étant composé de membres répondant à des conditions objectives qu'il remplit, il est donc dorénavant membre de la Commission.

f. Calendrier de la saison 2017/2018

Le calendrier fédéral n'étant pas encore connu de manière définitive, nous ne pouvons que supposer que les deux stages avec le CEN missionné (Jean-Paul Moine) devraient avoir lieu le premier WE de décembre et le deuxième WE de mars.

Il est rappelé que le calendrier Fédération prime en effet sur celui des Ligues, et que les stages privés ne doivent s'organiser qu'une fois que le calendrier Ligue est sorti (ou contactez les responsables de la Ligue avant de fixer les dates).

Les autres dates connues sont (notamment les ex-stages CODEP – **mise à jour au 15/07/2017 – N.B. Il reste à voir une date avec Jacques BARDET soit en février soit en juin**) :

- Claude Pellerin à Sauvian dans l'Hérault : samedi 16/09 (avec AG de Ligue le matin) ;
- Henri Avril dans les Pyrénées-Orientales : samedi 30/09 et dimanche 01/10/2017 ;
- Luc Bouchareu dans le Gard : samedi 28 et/ou dimanche 29/10/2017 ;
- Didier Allouis dans l'Hérault : samedi 13 ou dimanche 14/01/2018 (Montpellier ou Sauvian à préciser) ;
- Michel Prouvèze dans les Pyrénées-Orientales : samedi 7 et dimanche 08/04/2018 ;
- Antoine Soares et Eric Havez pour aikido iaïdo (lieu à déterminer) les 28 et 29/07/2018.

L'Assemblée Générale devant se tenir en septembre de préférence, il est proposé qu'elle se déroule le matin avant le stage de Claude Pellerin.

Actualisation : elle se tiendra le 16/09 au matin à Sauvian, le stage aura lieu au même endroit l'AM.

3. POINT FINANCIER

a. Point sur la situation en cours

Au 24/06/2017, la situation est la suivante :

- solde du compte courant : 2 736.42 € ;
- solde du livret : 10 092.64 €.

⇒ soit un total de 12 832.06 € ;

⇒ avec un résultat positif sur l'exercice arrêté provisoirement à cette même date de 3 628.85 €.

Il est toutefois à noter qu'il reste des chèques à décompter et des frais à prévoir d'ici la fin de la saison, en particulier :

- des frais de déplacement et de repas pour les examinateurs des passages de grades ;
- les frais pour le Comité Directeur du 25/06/2017 ;
- les frais du stage avec Jacques Bardet à Vendargues (et ceux de Jacques) ;
- et la participation de la Ligue aux formations.

D'ici la fin de la saison (31/08/2017), le bilan estimé devrait être, selon les montants des différents postes indiqués ci-dessus, peut-être légèrement déficitaire mais cela reste à confirmer.

Des demandes de remboursement pour les frais BF payés par un club sont présentées pour un montant total de 600.71 €. La Ligue avait en effet voté, dans le budget prévisionnel et comme chaque saison, un montant de 1 000 € pour participer aux frais de formations.

Il est donc décidé d'attendre la fin du mois d'août (et la clôture des comptes au 31/08/2017) pour savoir si d'autres personnes vont envoyer leurs demandes ; une fois toutes les demandes (ou la demande unique) en main, **la somme sera répartie entre les demandeurs au prorata des dépenses engagées et des distances les séparant des centres d'examen respectifs.**

b. Question d'un don à l'ENA suite au stage Hommage à Maître Tamura

Le stage en Hommage à Maître Tamura avait donné lieu, une saison, à un versement des recettes à l'ENA (Ecole Nationale d'Aïkido), outre la cotisation membre de 16 € annuels que la Ligue paie.

Pour cette saison, il est proposé que la Ligue puisse participer à l'ENA afin de verser un montant équivalent à ce qui lui ferait devenir membre d'honneur, à savoir les 144 € permettant d'atteindre le montant de cotisation de 160 €.

Après discussion non pas sur le bien-fondé de cette participation à l'Ecole voulue par Maître Tamura (tout le monde s'accordant à dire que cela serait une bonne chose), mais plutôt sur les interrogations qui restent sur le résultat financier de la Ligue pour cette saison (qui dépend de quelques éléments et du fait de savoir aussi si le montant de 1000 € pour l'aide aux formations sera intégralement utilisé ou pas), **il est décidé à l'unanimité de reporter cette question à la prochaine saison.**

c. Projet de budget prévisionnel 2017/2018

Le budget prévisionnel envoyé aux membres du Comité Directeur est présenté, en particulier pour la feuille détaillant l'ensemble des postes en recettes et en dépenses, repris ensuite sur la feuille synthétique.

Il est indiqué que, pour que l'équilibre financier soit maintenu, il est **impératif que les stages avec des CEN soient payants pour tous** – en dehors bien sûr des stages pour tous avec le CEN missionné par la Fédération soit 2 par saison.

Pour les autres stages, la même règle continue à s'appliquer : **gratuité pour les détenteurs de la carte enseignant/dirigeant, payant pour les autres** (sachant que sur la saison les tarifs appliqués ont été de 10 € la ½ journée et, à partir de janvier, 15 € la journée) ; seuls les stages BIFA et le stage de janvier « Kagami Biraki » sont gratuits, comme les stages enfants et le stage organisé par la commission Handicap.

Le projet de budget prévisionnel (cf. dernières pages) tel que présenté et actualisé en fonction des votes relatifs à l'achat des livres et à la cotisation ENA est mis aux votes (à soumettre ensuite à l'Assemblée Générale) : **il est adopté à l'unanimité.**

N.B. : L'argent qui sera versé par les CODEP lors de leur dissolution dans le cadre de la fusion apparaîtra sur un compte annexe jusqu'à épuisement des sommes qui seront utilisées pour les actions sur le territoire de l'ex-CODEP. Il ne figure donc pas sur ce budget prévisionnel à ce jour dans l'attente de la validation du traité par les AG respectives.

4. POINT MATERIEL

a. Tatamis : situation à ce jour

François expose que la situation des tatamis de la Ligue est réglé : chaque club ayant bénéficié du maximum fixé par la Ligue pour bénéficier d'un prêt gratuit de tatami (voire bien plus pour le club de Carcassonne), chacun a rendu ou est sur le point de les rendre.

La Ligue dispose donc à ce jour de près de 200 m² de tatamis qu'elle peut prêter pour des manifestations ou pour des clubs qui en auraient besoin pour se lancer ou se « reloger » temporairement (pour rappel la gratuité est offerte pendant 2 saisons).

b. Question de l'achat de livres par la Ligue à revendre aux clubs et aux pratiquants

Emmanuelle propose que la Ligue puisse acheter des livres : celui de l'ENA sur Maître Tamura (sorti en juin 2015) et celui de Jean-Paul Moine (sorti en juin 2017), afin de les revendre ensuite aux pratiquants afin d'éviter les frais de port et soutenir les initiatives liées à ces livres, comme cela avait été fait pour le livre sur les armes ou le livre dédié aux enfants, notamment.

La majorité des membres présents s'y oppose, invoquant, outre des problématiques de stockage, le fait que ces achats relèvent d'initiatives personnelles ou d'achats groupés en club.

Il est donc décidé de ne pas acquérir de nouveaux ouvrages à revendre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.

La présidente,

Le secrétaire


Le trésorier

Emmanuelle Ranchoup

François Pottier

Pierre Brun

Budget prévisionnel général :

|  | | Ligue d'Aïkido Languedoc Roussillon PREVISIONNEL 2017-2018 | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Achats | | Diverses recettes | |
| Fourniture entretien et bureau | 20,00 | Cotisation clubs | 1400,00 |
| Divers | | stages Fédéraux et CEN missionné | 1000,00 |
| Pot AG | 80,00 | stage de Ligue | 6550,00 |
| Matériel | | Examens Dan | 650,00 |
| Documentation (stock) | | Rétrocession FFAB | 6500,00 |
| Total Achats | 100,00 | CD - Livres | 60,00 |
| | | Total Diverses recettes | 16160,00 |
| Services | | Subventions | |
| Assurances | 450,00 | CNDS - Parts départementales | 2000,00 € |
| Publicité et Publications | 30,00 | Conseils Départementaux | |
| Frais postaux et Banques | 210,00 | Virement Cpt à Cpt & autres | |
| Site internet | 40,00 | Total Subventions | 2000,00 |
| Total Services | 730,00 | | |
| Gestion (tous frais compris, pots, fleurs, héb, apicmt, restos) | | Intérêt Livret | |
| Frais stages CEN missionnés | 1270,00 | | |
| Frais autres stages CEN et Ligue | 9850,00 | Total Intérêt Livret | 50,00 |
| Frais stages formation (BFA, BDC, etc...) | 1060,00 | | |
| Frais examens grades DAN | 650,00 | | |
| Participation frais stage pr référent(s) | 600,00 | | |
| Frais Comité Directeur | 1900,00 | | |
| Frais stage CEN ACTR et invités | 580,00 | | |
| Aides à la formation | 1300,00 | | |
| Cotisations (ENA, etc.) | 170,00 | | |
| Virement Cpt à Cpt & Autres | | | |
| Total Gestion | 17380,00 | | |
| Charges exceptionnelles | 0 | Recettes exceptionnelles | 0 |
| Total charges exceptionnelles | 0,00 | Total recettes exceptionnelles | 0,00 |
| Dépenses | 18210,00 | Recettes | 18210,00 |
| | | Perles | |
| Résultat | 18210,00 | Résultat | 18210,00 |

Budget prévisionnel détaillé :

| DETAIL DU BUDGET PREVISIONNEL 2017-2018 | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------|------------|----------|----------|-----------|---------|----------|----------|--------------------|--------------------|
| | Entrées stages | Déplacement | Indemnité | Repas | Hôtel | Cadeau(x) | Fleurs | Pots | Divers | RECETTES | DEPENSES |
| ADMINISTRATIF | | | | | | | | | | | |
| Réunions Comité Directeur | | 1 700,00 € | | 200,00 € | | | | | | | 1 900,00 € |
| Réunions A. G. (pots) | | | | | | | | 80,00 € | | | 80,00 € |
| Frais bancaires et postaux | | | | | | | | | | 50,00 € | 210,00 € |
| Publications officielles | | | | | | | | | | | 30,00 € |
| Site internet | | | | | | | | | | | 40,00 € |
| Cotisation des clubs | | | | | | | | | | 1 400,00 € | |
| Cotisations (ENA, CDOS 30 34 et 66) | | | | | | | | | | | 170,00 € |
| Ristournes par la FFAB | | | | | | | | | | 6 500,00 € | |
| Assurances | | | | | | | | | | | 450,00 € |
| Subventions | | | | | | | | | | 2 000,00 € | |
| MATERIEL | | | | | | | | | | | |
| Fournitures administratives | | | | | | | | | | | 20,00 € |
| Vente de livres | | | | | | | | | | 30,00 € | |
| Vente de DVD | | | | | | | | | | 30,00 € | |
| TECHNIQUE | | | | | | | | | | | |
| 2 stages CEN en Ligue (gratuits pour les détenteurs de la carte enseignant/dirigeant) | 1 000,00 € | 700,00 € | | 300,00 € | 130,00 € | 100,00 € | 40,00 € | 80,00 € | | 1 000,00 € | 1 270,00 € |
| AUTRES STAGES CEN (payants pour tous) | | | | | | | | | | | |
| Stage Aïkido Iaido (intervenants logés chez des pratiquants) | 400,00 € | 450,00 € | | 100,00 € | | | 20,00 € | 40,00 € | | 400,00 € | 610,00 € |
| Stage J. Bardet | 300,00 € | 250,00 € | 300,00 € | 50,00 € | 80,00 € | | 30,00 € | 30,00 € | | 300,00 € | 740,00 € |
| 2 stages CEN dans l'Hérault (ex CODEP) | 1 600,00 € | 740,00 € | 600,00 € | 50,00 € | | 80,00 € | 40,00 € | 60,00 € | | 1 600,00 € | 1 570,00 € |
| 2 stages CEN dans les PO (ex CODEP) | 600,00 € | 600,00 € | 1 000,00 € | 100,00 € | 180,00 € | 60,00 € | 30,00 € | 30,00 € | | 600,00 € | 2 000,00 € |
| 1 stage CEN dans le Gard (ex CODEP) | 500,00 € | 300,00 € | 300,00 € | 20,00 € | | | 20,00 € | 30,00 € | | 500,00 € | 670,00 € |
| Stages en Ligue (intervenants Ligue) | | | | | | | | | | | |
| Stages CT | 1 400,00 € | 1 200,00 € | | 300,00 € | | | 60,00 € | 120,00 € | | 1 400,00 € | 1 680,00 € |
| Stage Kagami Biraki x1 | | 200,00 € | | 50,00 € | | | | 20,00 € | | | 270,00 € |
| Stage ENA (avec don à ENA) x1 | 250,00 € | 170,00 € | | 50,00 € | | | 20,00 € | 20,00 € | 160,00 € | 250,00 € | 420,00 € |
| Stage CRF x1 | 250,00 € | 350,00 € | | 40,00 € | | | 20,00 € | 20,00 € | | 250,00 € | 430,00 € |
| Stage commission Senior x1 | 300,00 € | 200,00 € | | 40,00 € | | | | 20,00 € | | 300,00 € | 260,00 € |
| Stage CRH x1 | | 250,00 € | | 50,00 € | | | | 20,00 € | 150,00 € | | 470,00 € |
| Stages enfants + Kdo éventuels x2 | | 300,00 € | | 80,00 € | | | | 200,00 € | 150,00 € | | 730,00 € |
| EDC Prépas dan x4 | 700,00 € | 250,00 € | | 150,00 € | | | | 20,00 € | | 700,00 € | 420,00 € |
| EDC Formation continue x1 | 250,00 € | 200,00 € | | 50,00 € | | | | 20,00 € | | 250,00 € | 270,00 € |
| EDC BIFA x2 | | 200,00 € | | 150,00 € | | | | 20,00 € | | | 370,00 € |
| Participation aux Frais référents des commissions | | | | | | | | | | | |
| Participation pour la personne référente | Stage référente CRF | | | 150,00 € | | | | | | | 150,00 € |
| | Stage référent senior | | | 150,00 € | | | | | | | 150,00 € |
| | Stage référent Handicap | | | 150,00 € | | | | | | | 150,00 € |
| | Référent jeunes | | | 150,00 € | | | | | | | 150,00 € |
| Stage CEN ACTR et invités - Lyon | | 300,00 € | | 120,00 € | 160,00 € | | | | | | 580,00 € |
| Participation aux formations des futurs enseignants et | | | | | | | | | | | |
| Passages de grades | BF | | | | | | | | | | 1 000,00 € |
| | CQP | | | | | | | | | | 300,00 € |
| Frais inscriptions candidats | | 650,00 € | | | | | | | | 650,00 € | |
| | Frais du CORG | | 560,00 € | | 90,00 € | | | | | | 650,00 € |
| TOTAL | | | | | | | | | | 18 210,00 € | 18 210,00 € |